



VOUS ACCOMPAGNER

FORMER



**IFRBTP77**

SEINE-ET-MARNE

Institut de Formation et de Recherche du BTP

## STAGES SECURITE, OBLIGATOIRES OU RECOMMANDEES :

### *Ce qu'il faut savoir, informations importantes*

*(Réponses aux questions ou demandes d'informations les plus souvent posées par les entreprises)*

TRAVAUX EN HAUTEUR	<b>Echafaudage Fixe</b> (R 408) 2 jours Utilisation, montage, démontage, vérification journalière	Echafaudage FIXE est surtout utilisé pour les travaux extérieurs (ravalement, rénovation,..) souvent pour une longue durée. Echafaudage ROULANT peut être utilisé pour les travaux intérieurs (12 m maxi si non soumis au vent et en extérieur 9m maxi) et pour une courte durée. (Peinture plafonds ou installation câbles électriques, luminaires, ...)
	<b>Echafaudage Roulant</b> (R 457) 1 jour Utilisation, montage, démontage, vérification journalière	<p><i>La formation échafaudage est obligatoire pour toute personne « posant le pied » sur un échafaudage. Selon l'Article R4323-69 du Code du travail, tout opérateur chargé de monter, démonter ou utiliser un échafaudage doit disposer de compétences spécifiques, techniques, sécurité, liées à cet équipement de travail. <b>Le renouvellement</b> est préconisé si modification de la réglementation ou achat de nouveau matériel dans l'entreprise.</i></p>
	<b>Réception et conformité : Echafaudage Fixe</b> (R 408) 1 jour	<p><i>Obligation : rédiger un procès-verbal de réception et de conformité en accord avec la réglementation.</i></p>
	<b>Port du harnais de sécurité sur site équipé-</b> 1 jour	<p>Cette formation port du harnais obligatoire, vous permettra de découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur, de connaître l'utilisation des différents EPI  <i>L'utilisation du harnais est encadrée par le décret 2004-924 et le Code du travail (R4323-106). <b>Le renouvellement</b> du port du harnais est préconisé aussi souvent que nécessaire tous les 3 ou 5 ans ou si le matériel est différent ou s'il a évolué.</i></p>
	<b>Port du harnais de sécurité sur toitures : terrasse et pente-</b> 2 jours	<p><i>Toute personne amenée à utiliser des EPI dans le cadre de sa fonction.</i>  <b>OBLIGATOIRE POUR LES COUVREURS.</b></p>
HABILITATION ELECTRIQUE	<b>BO - HO (V)-</b> 1 jour Opérations d'ordre non électriques	<p><b>PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE Pour tous corps d'état depuis 2012</b></p> <p><b>BO-HOV :</b> pour les collaborateurs devant réaliser des travaux non-électriques dans un environnement électrique potentiellement dangereux.</p>
	<b>BS - BE Manceuvre</b> – 2 jours Opérations simples basse tension	<p><b>BS- BE MANCEUVRE :</b> pour les collaborateurs devant réaliser des travaux électriques simples et pratiquer des manœuvres élémentaires incluant la réalisation de raccordements et de remplacements.</p>
	<b>BR - BC - H0 (V) - B1 / B2-</b> 3 jours Opérations complexes basse tension	<p><b>BR-BC-B1-B2 :</b> pour les collaborateurs qui ont un niveau d'électricien devant réaliser des travaux d'ordre électrique ou encadrement de personnel électriciens ou réalisant des consignes électriques.</p> <p><i>C'est le dirigeant de l'entreprise qui habilite ses collaborateurs en s'appuyant sur la formation (veille législative, technique, sécurité...).</i></p> <p><i>Cette habilitation doit être formalisée (demandez exemples à votre IFRBTP77).</i></p>
<b>Recyclages</b>	<p>Les recyclages pour HO-BO et BS ont la même durée que les formations initiales.            Pour le BR-BC-B1-B2 ,.5 jour.</p>	
GAZ	<b>Professionnel Gaz Installation-Maintenance (Tests inclus)</b> 2 jours	<p>L'intérêt d'être <b>professionnel</b> du <b>Gaz</b> est de pouvoir délivrer directement les certificats de conformité Gaz dont vos clients ont besoin lors de toute installation au gaz. Les particuliers seront plus enclins à faire appel à un Professionnel du Gaz car obtenir ce certificat obligatoire leur reviendra moins cher. Gage de qualité.</p>

IFRBTP 77 ☎ 01 64 87 66 13 Fax 01 64 83 59 19 [ifrbtp77@ifrbtp77.fr](mailto:ifrbtp77@ifrbtp77.fr)

site internet : [www.ifrbtp77.fr](http://www.ifrbtp77.fr)

Page 1/2

<b>CACES</b>	CACES R486 - Nacelles PEMP Catégories A/B/C	<p><i>Les stages <b>CACES</b> sont destinés aux personnes qui conduisent des engins sur un lieu de travail</i></p> <p>Durée de formation : en initiale souvent 3 jours et 4 jours pour débutants.</p> <p>Les prix varient en fonction des Lieux, des CACES, du nombre de catégories choisies (Demandez à votre IFRBTP77 la liste des catégories et feuille de positionnement).</p> <p>Les durées de validité sont mentionnées en bas de cette page.</p> <p><i>Le dirigeant de l'entreprise devra formaliser le passage du CACES par une <b>autorisation de conduite.</b></i></p>
	CACES R482 - Engins de chantier Catégories A/B/C/D/E/F/G	
	CACES R489 - Chariot Catégories 1/2/3/4/5/6	
	CACES R490 - Grue Auxiliaire Option télécommande	
<b>AIPR</b>	AIPR Encadrant / Concepteur 1 ou 2 jours selon niveau	<p><b>Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux aériens ou enterrés :</b></p> <p><b>OBLIGATOIRE</b> depuis 2017.</p> <p><b>2 niveaux : Encadrant/ concepteur ou Opérateur.</b></p> <p>L'encadrant donne des consignes aux opérateurs et s'assure du bon déroulement des opérations. L'entreprise devra s'assurer qu'il a du personnel sur les deux niveaux.</p> <p><i>Obligatoire pour toute personne qui « creuse » le sol à partir de 40 cm ou qui effectuent des travaux en hauteur (par exemple sur nacelle ou couvreurs).</i></p>
	AIPR Opérateur 1 jour	
<b>AMIANTE SS4</b>	Cumul de fonctions (Encadrement mixte, technique, de chantier + opérateur de chantier)- 5 jours	<p><b>AMIANTE SS4 :</b></p> <p><b>2 niveaux : Cumul de fonctions ou Opérateur.</b></p> <p><i>Formation obligatoire pour toute personne intervenant sur un chantier de rénovation dont Le bâtiment a été construit avant 1997.</i></p> <p>Très important, les recyclages durent 1 journée mais si la date de validité de la formation initiale ou renouvellement est dépassée vous devrez refaire une formation initiale d'une durée plus longue</p>
	Opérateur de chantier 2 jours	
	Recyclages Cumul de fonctions et opérateurs- 1 jour	
<b>SST</b>	Sauveteur Secouriste du Travail – 2 jours	 <p><i>Obligatoire sur un chantier d'une durée d'au moins 15 jours.</i></p> <p><i>1 personne formée pour 20 collaborateurs sur le chantier.</i></p> <p><i>Quel que soit le nombre d'entreprises intervenantes.</i></p> <p>Il est recommandé de bien vérifier les informations stipulées sur les programmes de formation. Et pour chaque entreprise d'avoir au moins un SST sur chaque site. L'INRS recommande un effectif de 10 à 15% de salariés SST.</p>
	Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail- 1 jour	
<b>PLOMB</b>	Prévenir et maîtriser le risque plomb - Module Encadrant– 2 jours	<p><i>Il est de la responsabilité de l'employeur que tout collaborateur soit sensibiliser au risque plomb. Cette formation s'adresse à :</i></p> <p><i>Toute personne de l'encadrement d'entreprise appelée à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque plomb, y compris dans la phase de conception des dossiers ET Personnel opérateur des entreprises intervenant dans les travaux exposant au risque plomb.</i></p> <p><b>Exemples d'activités avec une exposition au plomb :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Intervention sur des peintures et des canalisations dans des bâtiments anciens (enlèvement, réfection...),</li> <li>-Découpe ou sablage de structures métalliques recouvertes de peinture anticorrosion,</li> <li>-Travaux de couverture (soudure au plomb, utilisation de feuille de plomb...).</li> </ul>
	Se protéger du risque plomb Module Opérateur- 1 jour	
<b>GESTES ET POSTURES</b>		<p>Recommandée pour les entreprises ayant des travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles pouvant entraîner des douleurs récurrentes donc des arrêts maladie.</p> <p>✓ Formation adaptée à votre activité    ✓ Dans vos locaux    ✓ 1 journée    ✓ Minimum de 5 personnes</p>

**Durées de validité des formations avant RECYCLAGES :**

HABILITATION ELECT	CACES R486	CACES R482	CACES R489	CACES R490	AIPR	AMIANTE SS4	SST
3 ans	5 ans	10 ans	5 ans	5 ans	5 ans	<b>3 ans</b>	2 ans